

Nom, prénom du demandeur et représentant légal de l'enfant :
Nom, prénom de l'enfant :
École fréquentée :
Accueil périscolaire fréquenté (si différent de l'école dans les RPI) :
Lieu de descente du bus :
Adresse du domicile :
Mail :

Rappel des règles établies dans le règlement intérieur des accueils périscolaires et extra scolaires :

L'accueil périscolaire est un service facultatif revêtant un caractère de service public non obligatoire et il appartient à la collectivité qui décide de le mettre en place de fixer les règles de fonctionnement applicables. L'inscription d'un enfant aux activités et services vaut acceptation du règlement.

L'émargement des parents est obligatoire lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants aux accueils.

Votre demande concerne le départ de votre enfant (cocher la/les cases) :

- à la fin des TAP de votre enfant à la descente du bus
 de l'accueil périscolaire du soir du Centre de Loisirs

- Mon enfant est élève en cycle 3 (CM1 et CM2) et **je l'autorise à rentrer seul à son domicile**
 Mon enfant est élève en cycle 2 ou 3 (du CP au CM2) et **je l'autorise à rentrer accompagné de son frère / sa sœur aîné(e) de plus de 12 ans**

Préciser pour les frères et sœurs:

Nom, prénom : Date de naissance : __/__/____
Nom, prénom : Date de naissance : __/__/____
Nom, prénom : Date de naissance : __/__/____

Le représentant légal déclare avoir effectué une reconnaissance du trajet au préalable, au titre de la prévention des risques liés à la circulation et à la sécurité en général.

La décharge de responsabilité vaut en matière de contrôle de prise en charge et de surveillance, à compter de la date d'accord et pour l'année scolaire 2020/2021.

Demande faite le : __/__/____

À

Signature du représentant légal demandeur :

(Réservé à l'administration)

Accordée Refusée

Motif :

Date : __/__/____

Pour toute demande de dérogation non prévue par le Règlement intérieur des accueils périscolaires et extra-scolaires, merci de rédiger la demande **par courrier**, en précisant le nom de l'enfant, la structure fréquentée et le motif de la demande, à l'attention de :

M. le Vice-Président de Mont de Marsan Agglo
BP 70171 – 575 avenue du Maréchal Foch
40003 Mont de Marsan Cedex

La demande doit être **accompagnée de documents justificatifs** (attestation d'employeur, justificatif médical du parent...).